

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Vote du budget primitif 2026		<u>SEANCE DU 20.04.2026</u>
Date de convocation : 13.04.2026	Nb de conseillers En exercice : 11	<u>Etaient présents :</u> M. VIALLET. M. ALEXANDRE. P. DARMEY. A. DRUON. C. GENIEVRE-LUCET. C. GROSGURIN. M. HEMONNOT. D. JULLIARD. E. LEE. G. LEGAY. <u>Secrétaire de séance :</u> C. GENIEVRE-LUCET <u>Pouvoirs :</u> • T. GENIEVRE donné à C. GENIEVRE-LUCET
Date d'affichage : 21.04.2026	Présents : 10 Votants : 11	
N° Délibération 01247.2026.04.022	Pouvoirs : 1	

OBJET : GESTION FINANCIERE – Vote du budget primitif 2026

Vu les propositions de budget primitif pour 2026,
Vu la présentation de celui-ci en séance par le 1^{er} adjoint, vice-président de la commission des finances,
Vu l'avis de la commission des finances,

Après discussion,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
- D'approuver et de voter le budget primitif arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 205 014,06	1 205 014,06
Section d'investissement	3 448 821,77	3 448 821,77
TOTAL	4 653 835,83	4 653 835,83

Contre : / 0 Abstention : / Pour : / 11 (dont 1 pouvoir)
DELIBERATION N°01247.2026.04.022

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET